

Année 2026/2027

Fiche récapitulative

Documents **obligatoires** à fournir pour l'inscription de votre enfant à l'accueil périscolaire « Les rives de l'aroffe » :

- ⇒ Une fiche sanitaire de liaison **par enfant** (possibilité de fournir la photocopie du carnet de santé pour la partie vaccinations).
- ⇒ La fiche de renseignements **par famille**.
- ⇒ Le règlement intérieur signé **par famille**.
- ⇒ Une attestation d'assurance (responsabilité civile) au nom de l'enfant.
- ⇒ Une attestation de votre coefficient CAF ou MSA.
- ⇒ Une attestation MDPH (en cours de validité) attestant l'attribution AEEH pour l'enfant accueilli.
- ⇒ Document de facturation complété et signé



Aucun enfant ne pourra être accueilli sans ces documents

Pour plus de renseignements :

Tel : 07 61 55 94 25

Mail : periscolaire@rives-aroffe.fr
Site : <https://www.rives-aroffe.fr/>